

## Presse Nationale

### > Politique



#### Coronavirus : 55 nouveaux cas confirmés

Hier mercredi 13 mai 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré 55 nouveaux cas confirmés de contamination au Coronavirus, 82 guéris et 3 décès. Aujourd'hui, La Côte d'Ivoire compte 1 912 cas confirmés, 902 guéris et 24 décès.



#### Gouvernement : Ouattara réaménage l'équipe

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du gouvernement, le Président de la République Alassane Ouattara a signé, le 13 mai 2020, un décret portant nomination de membres du gouvernement. Trois nouvelles personnalités font leur entrée au gouvernement tandis que le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Albert Toikeusse Mabri, en sort. Albert Flindé fait son entrée dans le gouvernement en tant que ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur. Il remplace Ally Coulibaly qui devient ministre des Affaires étrangères. Professeur Adama Diawara est nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en remplacement de Albert Toikeusse Mabri, qui quitte le gouvernement. Le troisième nouveau ministre est Roger Adom qui hérite du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service public. Il succède à Raymonde Goudou-Coffie qui prend désormais le ministère de la Culture et de la Francophonie, après en avoir assuré l'intérim suite au départ de Maurice Kouakou Bandaman devenu ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France. Enfin, Philippe Légré qui était secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports chargé des Affaires maritimes, devient ministre chargé des Affaires maritimes.

### > Economie



#### Rapport sur les économies résistantes à la COVID-19 : La Côte d'Ivoire au 1er rang des pays les plus résilients

Selon un dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur la capacité de résilience des pays d'Afrique subsaharienne face aux effets néfastes de la COVID-19, cinq pays de cette région du monde démontrent une forte résistance et afficheront une croissance positive de leur économie. Le FMI soutient que ces pays afficheront ces performances en 2021 si la pandémie venait à prendre fin cette année 2020. L'économie ivoirienne affichera un taux de croissance de 8,7% en 2021, selon les prévisions de l'institution monétaire internationale.



#### Secteur de la pêche : Les mareyeuses de Locodjoro réclament les 90 millions promis par l'Etat

Pour le fonctionnement du point de débarquement Mohamed VI ou débarcadère de Locodjoro, sis à Yopougon, l'Etat a accordé 90 millions de FCFA aux femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche. Cet argent aurait été décaissé mais pas encore mis à la disposition des mareyeuses et transformatrices qui l'attendent avec impatience. Mardi 12 mai 2020, Micheline Dion, présidente de l'Union des sociétés coopératives des femmes de la pêche de Côte d'Ivoire (USCOFEP-CI), lors d'une conférence de presse au débarcadère de Locodjoro, a lancé un appel au Président de la République sur cette affaire qui les révolte.

### > Société

#### Ministère de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public : Un Observatoire du service public mis sur pied



Le ministère de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public est désormais doté d'un organe de veille permanent. Il s'agit de l'Observatoire du service public (OSEP). C'est une structure transversale qui travaille avec tous les ministères. La directrice générale de l'OSEP, Kouadio Roxane confie que sa structure a plusieurs canaux de saisine fonctionnant 24/24 et 7j/7. « Nous avons le call center, le mail, le courrier physique et puis le portail du Citoyen qu'on a appelé "Milie" [www.milie.ci](http://www.milie.ci). On a mis l'accent sur le portail du Citoyen qui devient un peu le canal officiel de recueil des requêtes et préoccupations des usagers ».



### La Banque mondiale appuie les districts sanitaires avec 10 véhicules

Dans le cadre de la riposte au Coronavirus, la Banque mondiale a apporté un appui technique au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique. Ce don composé de 10 véhicules, d'une valeur globale de 190 millions de FCFA, est destiné à renforcer les interventions des districts sanitaires. Le ministre de la Santé, Dr Aka Ouélé, a réceptionné le 13 mai ces dix véhicules au Plateau. Au nom de la Banque mondiale, Clovis Konan, coordonnateur de l'Unité de coordination du projet santé Banque mondiale, a rappelé que ce geste s'inscrit dans le cadre de la riposte à la pandémie liée au COVID-19.



### Sécurité : un poste de gendarmerie installé à Gbémazo

Un poste de gendarmerie a été installé le lundi 11 mai 2020 à Gbémazo, village de la Sous-préfecture de Worofla dans le département de Séguéla. La cérémonie d'installation a été présidée par le sous-préfet de Worofla, Sié Essoh Loes Henri. Pour le premier responsable de l'administration, ce poste assurera la sécurité des biens et des personnes dans un rayon de 30 kilomètres, allant à Djiborosso, Worofla et Kani. (Source : CICG)



### Logements sociaux, Koffi N'Guessan Lataille : « Les différents chantiers vont se poursuivre »

« Malgré les effets pervers de cette pandémie, je voudrais vous assurer de la conduite des différents chantiers à leur bonne fin, grâce aux dispositions prises par le gouvernement ». Ces mots sont du secrétaire d'Etat chargé du Logement social, Koffi N'Guessan Lataille. Des propos qu'il a tenus lundi dernier, lors du point de presse quotidien sur la gestion du Coronavirus initié par le gouvernement qui a eu lieu à Yopougon.



### Brusque hausse des cas de Coronavirus en Côte d'Ivoire : Les graves révélations du ministre de la Santé

Le mardi 12 mai 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré un record de nombre de cas contaminés de Coronavirus (COVID-19). En effet, sur 506 échantillons prélevés, ce sont 127 qui se sont avérés positifs, soit 25% de cas positifs. Depuis le début de cette pandémie en Côte d'Ivoire, en mars 2020, c'est le chiffre le plus élevé du nombre de contamination. Il pourrait même doubler ou tripler. Interrogé sur cette situation, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Ouélé, a donné les raisons. « C'est incontestablement l'adhésion des populations à la stratégie de dépistage. Si vous faites un tour actuellement dans les sites, notamment à Yopougon et à Cocody, vous verrez qu'il y a une affluence. Car, les uns et les autres veulent connaître leur statut. Naturellement, il y a en chacun de nous, un peu de COVID-19. Si on se fait dépister, il n'est pas exclu qu'on soit positif. Il y a également des porteurs sains ».



### Logements sociaux en Côte d'Ivoire : Le secrétaire d'État invite la SICOGI à construire à l'intérieur du pays

Dans le souci de s'enquérir de l'état de santé de ses collaborateurs et du niveau d'avancement des travaux de construction des logements sociaux, le secrétaire d'État chargé du Logement social, N'Guessan Koffi Lataille, a entrepris une série de visites. La première étape de cette excursion s'est déroulée, le mercredi 13 mai 2020, dans le district autonome d'Abidjan. A la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI), il a rassuré la SICOGI du soutien de l'Etat dans la mise en place de ses projets et a souhaité qu'elle étende ses prestations dans les 31 régions que compte la Côte d'Ivoire.



### Levée de mesure relative au test de dépistage avant de sortir d'Abidjan

Le gouvernement ivoirien a levé la mesure de présentation d'un certificat de non contamination à la COVID-19 avant de sortir du Grand Abidjan. Un communiqué conjoint du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et du ministère de la Sécurité et de la Protection civile rendu public, le 13 mai 2020,

informe que "les demandes d'autorisation de sortie d'Abidjan ne nécessitent plus un certificat de test négatif à la COVID-19". Toutefois, le suivi sanitaire des personnes se rendant à l'intérieur du pays sera assuré au niveau des régions sanitaires.

## > Culture



### COVID-19, INSAAC : Raymonde Goudou-Coffie lance la formation à distance

Les étudiants de l'Institut national supérieur des arts et de l'action culturelle (INSAAC) sont chez eux, depuis la fermeture des établissements scolaires à cause du Coronavirus. Pour assurer la continuité de l'apprentissage, la direction générale de l'INSAAC a mis en place une plateforme de formation à distance. Le lancement a été fait, hier dans l'enceinte de l'INSAAC, par Raymonde Goudou-Coffie, ministre de la Culture et de la Francophonie. Pour elle, cette initiative va permettre aux étudiants de suivre les cours et surtout d'échanger avec leurs enseignants. « C'est une opportunité à saisir pour permettre la continuité de l'apprentissage. Grâce à la technologie, les étudiants pourront suivre les cours et échanger avec leurs enseignants », a-t-elle informé.

## Vu sur le Net

### > Economie



### COVID-19 : Belife Insurance fait un don de 2000 contrats d'assurance à l'État de Côte d'Ivoire

Face à la crise sanitaire que connaît le monde entier, Prudential Belife Insurance a fait don de 2 000 contrats d'assurance à l'État de Côte d'Ivoire. Ce don a été réceptionné au nom de l'Etat par Joseph Acka, directeur de Cabinet du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, ce mercredi 13 mai 2020 à Abidjan-Plateau. Selon Sébastien Ngameni, directeur général adjoint de Belife insurance, ce don dénommé "PruBcover+" est au profit de 2 000 agents de la santé travaillant en première ligne afin de soutenir l'Etat dans la lutte contre la COVID-19.

### > Société



### Sortie d'Abidjan: Une importante modification dans les conditions à remplir

Un communiqué conjoint signé du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique ainsi que du ministère de la Sécurité et de la Protection civile a modifié, depuis ce mercredi 13 mai, les conditions à remplir pour obtenir une autorisation de sortie du Grand Abidjan. La clause qui obligeait le demandeur à fournir une attestation de non contamination au COVID-19 a été enlevée. « Les demandes d'autorisation de sortie d'Abidjan qui se font comme à l'accoutumé en ligne, ne nécessitent plus un certificat de test négatif au COVID-19 ». Le communiqué rappelle que « les sorties d'Abidjan nécessitent toujours une autorisation délivrée par le ministère en charge de la Sécurité » et que celles-ci « se font comme à l'accoutumée en ligne ».



### La réouverture des écoles vise également les CAFOP exceptés ceux d'Abidjan, Aboisso, Bassam et Dabou

La reprise effective des enseignements et des apprentissages est prévue, pour le lundi 18 mai 2020 à l'intérieur du pays. Elle concerne d'abord les classes de troisième et de terminale. Cette réouverture vise également les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP), exceptés ceux d'Abidjan, Grand Bassam, Aboisso et Dabou, apprend KOACI ce mercredi 13 mai 2020, auprès du ministère de l'Education nationale. Pour ce qui concerne les établissements primaires, la ministre Kandia Camara a exhorté les responsables du système éducatif à réaménager le temps de travail et à mettre en place un dispositif flexible qui permette la prise en charge des élèves en deux groupes.



### 500 mille tonnes de riz en stock, Gaoussou Touré rassure, pas de rupture en vue

Au cours d'un débat télévisé sur une chaîne privée ivoirienne, le ministre de la Promotion de la riziculture, Gaoussou Touré, assure la population ivoirienne qu'elle est à l'abri d'une pénurie de riz dans cette période de pandémie à Coronavirus. Car selon l'ADERIZ, la production du riz est estimée à 1,3 million de tonnes et le pays à un stock de sécurité qui représente 500 mille tonnes.

## ► Politique



### Chantal Nanaba Camara nommée présidente du Conseil supérieur de la magistrature

« Au titre du Conseil supérieur de la magistrature et conformément à l'article 145 de la Constitution, le Président de la République a procédé à la signature d'un décret portant nomination de Mme Chantal Nanaba Camara, présidente de la Cour de cassation en qualité de présidente du Conseil supérieur de la magistrature pour une durée de trois ans », a annoncé Patrick Achi, le ministre secrétaire général de la Présidence de la République dans un communiqué. Le 03 avril dernier, rappelle-t-on, la magistrate hors hiérarchie, Chantal Nanaba Camara, réputée pour sa rigueur, a été nommée présidente de la Cour de cassation.

## ► Economie



### COVID-19 : Le ministre Félix Anoblé s'enquiert des difficultés des PME

Le ministre de la Promotion des PME, Félix Anoblé, s'est enquis mardi des difficultés de fonctionnement de certaines entreprises sinistrées par la maladie à Coronavirus, lors d'une tournée. Il a visité, entre autres, le restaurant Maquis du Val à Cocody, les entreprises de télécommunication et informatiques, Hyperaccess Systems et Edahtech, sises à Abidjan-Riviera et Côte d'Ivoire Escargot basée à Azaguié. Le ministre a exhorté les gestionnaires de ces entreprises à être courageux tout en les invitant à s'inscrire sur le site de l'Agence Côte d'Ivoire PME pour se faire enregistrer afin de bénéficier des avantages prévus par le statut de l'entrepreneur, que l'Etat a mis en place pour eux face à la crise due au COVID-19.



### Le secrétaire d'Etat Lataille s'imprègne de l'état d'avancement des logements sociaux de la Sicogi et d'Addoha

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement social, Koffi N'Guessan Lataille, a entrepris mercredi, une visite de terrain afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction des logements sociaux chez l'opérateur immobilier Addoha sis à Locodjro et la Société de construction et de gestion immobilière (SICOGI) à Yopougou Niangon Sud. N'Guessan Koffi Lataille et ses collaborateurs ont visité successivement les 1 000 logements du chantier de Locodjro du groupe Addoha en cours de livraison tout en exhortant les prestataires à respecter les délais dans l'application stricte des mesures barrières de lutte contre le COVID-19. Ils se sont rendus également à Yopougou Niangon à gauche sur le chantier d'Azito Sicogi pour s'enquérir du millier de logements en construction. Il y reste à réaliser la voie d'accès au site et la station de traitement des eaux usées.

## ► Société



### COVID-19 : Kandia Camara présente les dispositions pour la reprise des cours à partir du 18 mai

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, invite le personnel administratif, les enseignants, le personnel d'encadrement et les élèves à prendre toutes les dispositions utiles, en vue de la reprise effective des enseignements et des apprentissages, le lundi 18 mai à 7h30 mn pour les classes de Troisième et de Terminale. Pour ce qui concerne les établissements primaires, Kandia Camara exhorte les directeurs régionaux, les inspecteurs de l'enseignement primaire, les directeurs d'écoles et les enseignants « à réaménager le temps de travail et à mettre en place un dispositif flexible, qui permette la prise en charge des élèves en deux groupes ». Le premier groupe comprend les classes de CE2, CM1 et CM2 et le deuxième groupe est composé des classes de CP1, CP2 et CE1. Les infrastructures scolaires seront ainsi occupées, par chaque groupe et par rotation, un jour sur deux, à compter du 18 mai 2020.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cigc.gouv.ci](mailto:info@cigc.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.